

Solidaires en action dans le Val-de-Marne

Education : il faut donner réellement plus à ceux qui en ont le plus besoin !

Le mouvement « touches pas à ma ZEP » se poursuit et s'étend peu à peu. Nous reprenons ici l'appel lancé par « les lycées de Champigny mobilisés pour une éducation réellement prioritaire ».

Depuis la rentrée 2015, la réforme de l'éducation prioritaire prévoit de supprimer l'ensemble des moyens supplémentaires qui étaient alloués jusqu'à présent aux lycées pour alléger un peu les effectifs dans les classes, et offrir des conditions d'enseignement correctes aux élèves les plus en difficulté. Seuls les écoles et les collèges bénéficient désormais de ces dispositifs (mais de manière non pérenne), alors que le ministère s'était engagé à réintégrer les lycées. Ces moyens ne constituent pas un traitement de faveur. En 2012, la Cour des Comptes elle-même constatait qu'un élève scolarisé dans l'académie de Paris « coûte » 47% de plus qu'un élève scolarisé dans l'académie de Créteil. Cela signifie qu'en réalité, ce sont les élèves de "centre-ville" qui sont, dans les faits, prioritaires.

Les moyens supplémentaires attribués dans les zones d'éducation prioritaire ne font que rééquilibrer un peu les choses. A Champigny, cinq collèges sur six sont aujourd'hui considérés comme prioritaires. Qui peut croire que les problèmes que rencontrent les élèves s'arrêtent en seconde ? Alléger les effectifs, dédoubler les classes quand cela est nécessaire, mettre en place des projets éducatifs ambitieux et rendre les lycées des quartiers populaires plus attractifs pour les élèves comme pour les enseignants, c'est un droit !

Les lycées Langevin-Wallon, Marx Dormoy et Gabriel Péri sont mobilisés depuis septembre dans le Collectif Touche Pas à ma ZEP qui défend une éducation réellement prioritaire de la maternelle au Bac.

Nous exigeons une refonte de la politique d'éducation prioritaire qui permette ainsi d'unifier tous les dispositifs s'étant accumulé au cours des années, afin d'offrir à tous les élèves connaissant des difficultés des conditions de réussite égales. Mardi 10 janvier, soutenus par les parents d'élèves, ils ont appelé à une journée « lycée désert » pour alerter les campinois sur la dégradation des conditions d'enseignement en cours dans les lycées de Champigny. Ils et elles étaient, bien entendu, à la manifestation du 19 janvier à Paris.

Langer'en Lutte

Bulletin du Comité de grève du Lycée Langevin-Wallon (Champigny-sur-Marne - 94)

“Lycées morts” en vue à Champigny !

Le collectif de lycées prioritaire de Champigny est en grève depuis le 12 novembre. Les premières grèves sont sur la pente pour déboucher sur une grève générale dans les établissements prioritaires. Nous nous accapponons à la grève du lycée Marx, et à la fin à Gabriel Péri, celle de Marx. Problème, il n'existe que la direction de l'établissement, pas de conseil d'éducation. Alors à la fin de la grève ça devient la tension jusqu'au bout. Il y a une tension dans le lycée qui devient plus amplifiée.

A 10h30, retour. Mais c'est alors plus normal... On se réveille dans l'air vif. Nous étions... on accepte finalement de faire une grève générale dans l'établissement. Le lycée Langevin fait en revanche mal à l'heure. "Touche pas à ma ZEP".

On a fait une grève dans les deux établissements, mais dans le lycée Langevin, le matin, on a fait une grève dans le lycée Marx. Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Les luttes se sont également déroulées dans les deux établissements, mais dans le lycée Marx, il y a une grève générale dans le lycée Marx.

Le résultat de cette mobilisation est que les deux établissements sont dans la grève.

On a donc déclaré la grève dans les deux établissements.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

Le résultat est que les deux établissements sont dans la grève.

<

Santé : grève nationale le 7 mars

La situation dans le secteur de la santé est catastrophique. La situation en termes de conditions de travail d'une part, d'accès aux soins d'autre part est insupportable. Les luttes sont nombreuses, souvent longues, mais leur coordination demeure difficile. C'est toutefois ce que tentent les fédérations CGT, FO et UD santé sociaux, avec notamment la perspective d'une grève nationale le 7 mars. Appuyant cette démarche, les membres CGT, FO et SUD santé sociaux du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière viennent de demander une réunion extraordinaire de cette instance. Les motivations résument la situation, qui se retrouve aussi dans les mouvements de grève connus ces derniers mois dans plusieurs hôpitaux situés dans le Val-de-Marne.

[...] Nous demandons que soit mis comme points à l'ordre du jour **l'arrêt des fermetures de lits et des suppressions des postes**. Nous considérons qu'elles sont la conséquence de l'insuffisance des budgets (enveloppe limitative de l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie) et de la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT), qu'il faut stopper. Le maintien de ces dispositifs ne pourra qu'aggraver encore plus les conditions de travail et de vie des agents hospitaliers. Les professionnels en ont assez de la non-prise en compte de leur travail et de leur implication au quotidien pour assurer leurs missions de service public. Ils ne veulent plus être réduits à des variables économiques. Elles et ils expriment : « *Laissez-nous bien travailler, arrêtez de nous soumettre à des impératifs de gestion qui sont étrangers aux missions que nous exerçons et contraires aux besoins des patients. Arrêtez de casser les collectifs de travail, sacrifiés sur l'autel d'un soi-disant management rénové. Quel que soit notre métier, à l'hôpital ou dans le secteur social, nous vivons la dégradation continue de nos conditions de travail : accroissement des cadences, rappels constants sur les temps de repos, pénurie d'effectifs devenue la norme, exposition incontrôlée aux risques professionnels dont les RPS, explosion du temps de travail par non-respect des dispositions légales et réglementaires, remise en cause partout des temps d'échange et de transmissions entre les professionnels...».*

La pression s'accroît toujours plus au point que c'est le sens même de la mission hospitalière et sociale qui se trouve diluée. Notre seul objectif professionnel est l'amélioration du service public rendu aux malades et aux personnes vulnérables ! En tant que représentant-e-s des personnels, nous portons leurs revendications : « *le sens que nous donnons à notre travail et notre professionnalisme sont incompatibles avec vos objectifs gestionnaires qui ont trop souvent prévalu. Il en est de même pour la dégradation des conditions de vie, car les infimes revalorisations, issues des mesures Carrières et Rémunération (PPCR) maintiennent, bien en deçà que des besoins, les rémunérations et la reconnaissance des personnels des établissements publics de santé* ».

C'est tout le système qu'il faut repenser afin de rebâtir un grand service public de la santé et de l'action sociale, rompant avec la logique des Lois HPST et de Santé, dont nous demandons l'abrogation. Conscients que votre gouvernement ne possède plus le crédit politique nécessaire pour faire machine arrière malgré le désastre engendré par vos réformes, **nous exigeons l'arrêt immédiat de la mise en place des GHT**. De même, nous revendiquons des mesures immédiates pour les agents hospitaliers concernant les conditions de travail et de vie, l'évolution de carrière et la reconnaissance statutaire, contenant :

- le recrutement des effectifs nécessaires à la tenue du tableau de service, l'arrêt des rappels illégaux sur les temps de repos, le paiement des temps de récupération. De même que le rétablissement des temps d'échange, de réunions, de transmissions entre les professionnels aux changements de service nécessaires à la qualité des soins et à la clinique. Ce sont là des principes de base mais force est de constater qu'ils ne sont plus en vigueur.
- Le renforcement des prérogatives des CHSCT et de la Médecine du Travail en cas de non-respect des dispositions légales et réglementaires sur les conditions de travail,
- La résorption de l'emploi précaire. Dans un premier temps, nous demandons que tous les concours réservés soient organisés avant le 31 mars 2017, ainsi que la stagiarisation immédiate de tous les agents et en priorité de celles et ceux éligibles au processus ANT.
- La mise en œuvre d'un rattrapage statutaire et indiciaire tenant compte particulièrement des écarts de carrière en appliquant la loi « travail de valeur égale, salaire égal » afin d'éliminer les écarts salariaux entre les filières à prédominance féminine et masculine,
- La mise en place d'un déroulement de carrière linéaire pour limiter l'impact du ralentissement général lié à la fin des bonifications. Nous demandons immédiatement la fin des ratios et des grilles réévaluées,
- L'application « stricto sensu » de l'arrêté de 1969 et le rétablissement de la catégorie active permettant un départ en retraite anticipé au titre de la reconnaissance de la pénibilité pour les professionnels tel-le-s les infirmier-e-s,
- Ouverture de négociations statutaires pour tenir compte des spécificités de l'exercice professionnel des agents de la FPH pour une meilleure reconnaissance des qualifications des professionnels.
- L'annulation de la ponction des 300 millions sur les fonds de l'ANFH et la réattribution immédiate de ces fonds afin de garantir le maintien des départs en formation, ainsi que le financement des dossiers d'études promotionnelles.
- Une amélioration des conditions de vie qui passe aussi par un meilleur accès aux logements, une augmentation des moyens alloués au CGOS, AGOSPAP ...

Nous ne nous contenterons pas de vagues promesses ou de simples perspectives de travail. Nous exigeons dès à présent des **réponses concrètes et des mesures précises correspondant à nos revendications, et donc un plan de financement dédié**. Il y a urgence et vous devez le mesurer au moment où nos organisations ont lancé un nouvel appel à une **grève nationale le 7 mars** prochain.

SNCF Villeneuve : grève tous les mardis à l'atelier TGV

La direction du Technicentre Sud-Est Européen, prévoit la suppression de 108 postes en 3 ans ! 37 suppressions sont déjà programmées pour 2017. Suite au désaccord exprimé lors des réunions tenues en décembre, la direction de l'établissement a déclenché la farce du « dialogue social et de la prévention des conflits » en déposant elle-même une Demande de Concertation Immédiate (DCI). Mais elle a maintenu ses projets.

La section syndicale SUD-Rail, majoritaire dans l'établissement, a utilisé la DCI patronale pour déposer à la suite un préavis de grève qui couvre tous les mardis de l'année 2017. Reste maintenant à organiser la lutte, sur la base des décisions que prendront les cheminots et les cheminotes, en s'appuyant sur les outils fournis par la structure syndicale (comme ce préavis)...

Le 94 défendra la ZAD contre l'aéroport de Notre-Dame des Landes

Avec le départ de Manuel Valls, le gouvernement semble cette fois avoir renoncé à expulser les centaines de personnes qui vivent sur la ZAD de Notre-Dame des Landes. C'est une bonne nouvelle ! Mais ce serait donc celui ou celle qui gagnera les élections en 2017 qui reprendrait le projet fou de construire un nouvel aéroport géant près de Nantes. Car cette idée vieille de plus de 50 ans n'est, elle, toujours pas abandonnée.

À Notre-Dame des Landes, une vie faite de résistance, d'entraide et de solidarité se construit sans avions et sans élections présidentielles. C'est un défi insolent au monde actuel. C'est le refus du règne de la police et du capitalisme sur nos vies. Face à ce refus, Manuel Valls, François Fillon et Marine Le Pen sont d'accord : l'existence de cette zone d'autonomie, connue sous le nom de « la ZAD », leur est insupportable. Ils et elle ne supportent pas qu'on puisse vivre une vie meilleure loin de leur pouvoir, loin de la pression de la compétitivité, loin du délire de la « croissance » qu'on nous répète tous les jours. C'est pour ça qu'un jour ou l'autre, le gouvernement quel qu'il soit attaquera la ZAD. Et cette attaque sera aussi une attaque contre nous. Car la résistance et la solidarité là-bas font écho ici, dans le Val de Marne. Au côté des personnes migrantes, sur les lieux de travail, contre les violences policières, pour le droit au logement, pour de meilleurs salaires, contre le projet d'incinérateur d'Ivry sur Seine, nous nous battons déjà tous les jours. Alors contre l'aéroport et son monde, le jour de l'expulsion ou du début des travaux, qu'il soit dans six mois ou dans dix ans, nous serons là pour leur faire face.

De nombreuses études montrent que l'aéroport nantais actuel est largement suffisant, et pourtant il est prévu de l'abandonner pour en faire un nouveau en plein milieu d'une zone naturelle, au profit de l'entreprise multinationale Vinci qui devrait faire coup double : construire l'aéroport à grands frais, puis l'exploiter avec une garantie de bénéfices juteux pendant 50 ans. Cela entraînerait la destruction de milliers d'hectares de surfaces agricoles, 130 millions d'euros d'argent public dépensés, et la disparition de nombreuses espèces animales et végétales menacées.

L'aéroport, ce serait aussi la fin de la ZAD (Zone à Défendre), cette zone où des paysan.nes soignent leur troupeau, où pousse du sarrasin, où la récolte des patates est célébrée par un grand fest-noz, où quatre-vingt charpentiers bâissent l'ossature d'un gigantesque hangar, où une bibliothèque vient tout juste d'être inaugurée...

L'opposition à ce projet est portée par des centaines de collectifs dans toute la France, par des syndicats comme Solidaires et la CNT, mais aussi par des mouvements paysans ou encore les sections CGT de Vinci et de l'aéroport de Nantes.



Commerce : action internationale contre la direction de New Look

La direction de New Look a lancé une procédure de licenciement envers Moussa Koita, vendeur au New Look de Paris (Saint Antoine) et délégué Sud. Il lui est reproché ni plus, ni moins de... harceler l'encadrement du magasin de Créteil ! Derrière ce grief outrancier, il s'agit, pour la DRH, de soutenir inconditionnellement des managers dont Moussa n'a cessé, en sa qualité de délégué du personnel, de dénoncer les agissements : ces derniers ont donné lieu à des droits d'alerte, suivis de plusieurs dépôts de plainte et de la saisine des prud'hommes par deux salarié-es de cet établissement, licenciés depuis (leur audience est prévue le 24 mars prochain). C'est dans ce cadre que nous avions participé à une manifestation dans le magasin de Créteil, en novembre dernier ; d'autres initiatives dans plusieurs magasins furent organisées en décembre, un rassemblement a eu lieu au siège de l'entreprise en janvier.

La direction de New Look cherche à dissuader l'action de notre syndicat dont les représentants et représentantes, depuis les élections de 2015, n'ont eu de cesse d'agir contre la détérioration des conditions de travail et les pressions subies par nombre d'employé-es, faisant entendre une voix sans concession dans l'ensemble des instances où nous siégeons.



Pour monter de toutes pièces cette procédure, les patrons ont manipulé un autre membre de notre organisation et instrumentalisé une partie du CHSCT dont les secrétaires feraient mieux, si elles voulaient se montrer dignes de leur fonction, de s'indigner des accidents de travail non portés à sa connaissance.

En poursuivant la procédure de licenciement de notre camarade, la direction s'expose à un conflit inédit sur l'enseigne. Ainsi, **une semaine internationale d'action sera organisée du 6 au 12 février dans les magasins New Look**. Là où il y a des magasins New Look, comme en Angleterre, Irlande, Belgique, Allemagne ou Pologne mais aussi ailleurs via des organisations membres du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, nous allons « harceler » New Look. Mais cela commence là où nous sommes : dans le Val-de-Marne, il y a des magasins de cette enseigne aux Centres commerciaux de Créteil et Thiais.

Les formes d'actions peuvent aller de la signature de la pétition en ligne www.mesopinions.com/petition/social/licenciement-moussa/27145, à l'envoi d'une motion sur le mail de la DRH emilie.cordin@newlook.com (sans oublier de mettre en copie sudcommerce@yahoo.fr), voire à l'organisation d'une diffusion de tracts devant ou, si le nombre le permet, à une manifestation à l'intérieur avec venue de la presse locale.

Le journal des adhérents et adhérentes de Solidaires en Ile-de-France

Les syndicats et les unions départementales ont reçu le journal destiné à chaque adhérent et adhérente. **Le partage de l'information est une des conditions de la démocratie, au sein du mouvement syndical comme ailleurs.**

Au sommaire de ce numéro :

- On se souviendra...
- Retour sur la police et la loi Travail.
- Du rififi à New Look Créteil.
- Accord sur le travail du dimanche au BHV Marais.
- Travail dominical : quand Hidalgo singe Macron.
- La poste : une victoire après précédent des guichets.
- Vers une grève sociale transnationale.
- Une nouvelle Union Locale Solidaires à Paris.
- Métropole du Grand Paris : et l'emploi !
- Permanences des syndicats Solidaires en Ile-de-France.
- Les défenseurs syndicaux de l'Union syndicale Solidaires en Ile-de-France.
- Les conseillers du salarié Solidaires en Ile-de-France.
- Les fiches pratiques Solidaires.

